



Emploi salarié marchand au deuxième trimestre 2016 Les trois régions marquent le pas

Du fait des fins de saisonnalité, les seconds trimestres sont souvent synonymes de recul de l'emploi salarié marchand, aux Antilles-Guyane. Au 30 juin 2016, ceux-ci ont perdu des emplois.

Guy Mystille

En Guadeloupe, les fins de contrats courts sont à l'origine du recul

Après une évolution positive sur deux trimestres consécutifs, l'emploi salarié marchand guadeloupéen est en léger repli au second trimestre 2016 (-0,4 %) (figure 2). Ce ralentissement est en lien avec le recul des secteurs de l'industrie et du secteur marchand. En effet, ces deux secteurs ne bénéficient plus des effets de saisonnalité de la fin de l'exercice 2016. Le recul est faible dans l'industrie (-0,3 %). Il est légèrement plus prononcé au sein du secteur tertiaire marchand (-0,6 %) (figure 1). Celui-ci enregistre en effet des pertes dans deux de ses sous-secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois. Avec la fin de la haute saison, l'hébergement et la restauration reculent de 3,5 %. Les effectifs du commerce sont en baisse de 0,3 % et ceux du transport et de l'entreposage de 2,4 %. Les activités scientifiques et techniques-services administratifs et de soutien, sont en repli de 0,2 %. A l'inverse, les autres activités de service sont en hausse de 1,9 %. La baisse de l'emploi salarié marchand guadeloupéen est tempérée par un certain regain d'activité dans le secteur de la construction. Il progresse de 1,1 % par rapport au premier trimestre 2016 (figure 1).

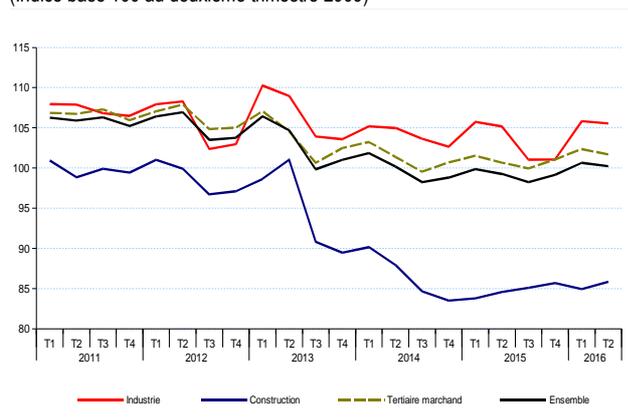
En Martinique, le repli est lié à la saisonnalité

Le second trimestre 2016 marque un léger recul de l'emploi salarié marchand martiniquais (figure 1). Comme en Guadeloupe, la perte de 0,4 % est alimentée par l'infléchissement du secteur industriel et des services concurrentiels composant le secteur tertiaire marchand (figure 3). Après l'accroissement d'activité généré par les fêtes de fin d'année, l'industrie recule de 0,9 % par rapport au premier trimestre. Le secteur tertiaire marchand enregistre un repli plus

modeste (-0,4 %), principalement lié à des pertes d'emploi l'hébergement et la restauration (-2,1 %) et surtout dans les activités scientifiques et techniques-services administratifs et de soutien (-2,5 %). A l'inverse, le commerce et les autres activités de service alimentent l'emploi de l'ensemble du secteur tertiaire marchand : les hausses sont respectivement de 1,1 % et de 1,2 %. Le secteur de la construction poursuit lentement une amélioration amorcée au second semestre 2015 (figure 3). Cependant, l'accroissement de 0,5 % par rapport au premier trimestre traduit mal la santé réelle du secteur. Par rapport au second trimestre 2015, il a perdu des effectifs (-0,9 %).

2 La baisse est freinée par la construction

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guadeloupe
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Champ : emploi marchand (cf méthodologie).
Source : Insee - Epure.

1 L'emploi salarié aux Antilles Guyane est en léger recul

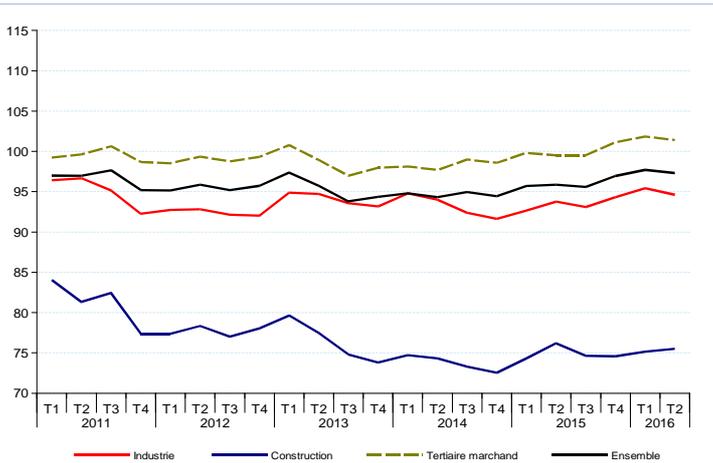
Effectifs départementaux de l'emploi salarié au 30 juin 2016 (en milliers)

	Industrie			Construction			Tertiaire marchand			TOTAL		
	effectifs	Evolution T2 2016 / T1 2016 (en %)	Evolution T2 2016 / T2 2015 (en %)	effectifs	Evolution T2 2016 / T1 2016 (en %)	Evolution T2 2016 / T2 2015 (en %)	effectifs	Evolution T2 2016 / T1 2016 (en %)	Evolution T2 2016 / T2 2015 (en %)	effectifs	Evolution T2 2016 / T1 2016 (en %)	Evolution T2 2016 / T2 2015 (en %)
GAUDELouPE	8,8	-0,3	0,3	6,7	1,1	1,5	47,7	-0,6	1,0	63,2	-0,4	1,0
MARTINIQUE	8,6	-0,9	0,9	6,1	0,5	-0,9	49,9	-0,4	1,9	64,7	-0,4	1,5
GUYANE	4,4	1,5	3,0	3,5	-4,3	-8,9	19,8	-0,7	3,2	27,7	-0,7	1,5
TOTAL	21,8	-0,2	1,1	16,4	-0,3	-1,8	117,4	-0,5	1,9	155,6	-0,5	1,3

Note : l'évolution annuelle rapporte les effectifs au 30 juin 2015 aux effectifs au 30 juin 2016, l'évolution trimestrielle rapporte les effectifs au 31 mars 2016 aux effectifs au 30 juin 2016.
Source : Insee, Epure.

3 Le secteur de la construction agit en modérateur

Évolution de l'emploi salarié marchand en Martinique
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



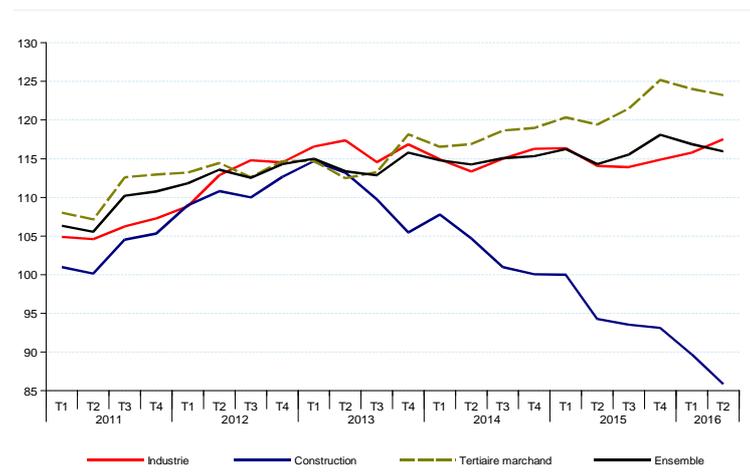
Champ : emploi marchand (c.f. méthodologie).
Source : Insee-Epure.

Seule l'industrie est en hausse en Guyane

L'année 2016 marque une rupture du dynamisme de l'évolution de l'emploi salarié marchand guyanais (figure 4). La chute observée au premier trimestre se confirme au second. Elle est fortement corrélée à la mauvaise santé persistante du secteur de la construction : celui-ci recule de 4,3 % par rapport au premier trimestre 2016, et de 8,9 % par rapport au second trimestre 2015 (figure 1). Il atteint ainsi un niveau historiquement bas, peu compatible avec la forte croissance démographique de la Guyane. Le secteur tertiaire marchand contribue aussi à la dégradation, les pertes étant localisées au sein des sous-secteurs les plus pourvoyeurs d'emploi. Ainsi, les activités scientifiques et techniques-services administratifs et de soutien se dégradent par rapport au premier trimestre, tout comme le commerce (respectivement -1,5 % et -0,8 %). L'emploi salarié marchand est toutefois soutenu par le secteur industriel. Il progresse en effet de 1,5 % sur un trimestre et de 3,0 % par rapport au second trimestre 2015.

4 La crise s'accroît dans la construction

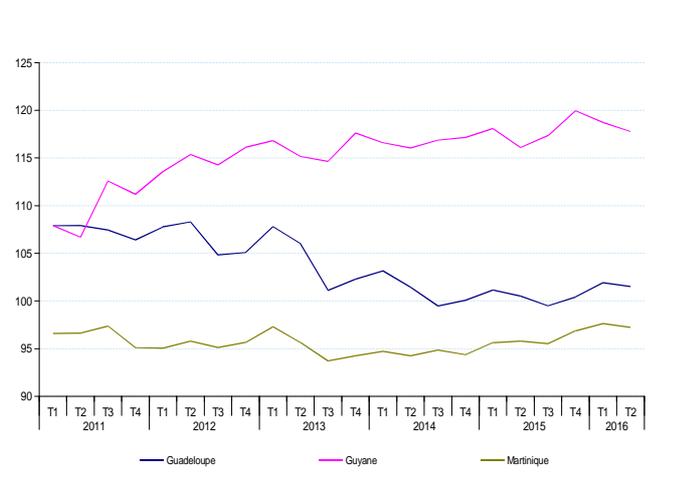
Évolution de l'emploi salarié marchand en Guyane
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Champ : emploi marchand (c.f. méthodologie).
Source : Insee-Epure.

5 Les Antilles accusent moins de pertes que la Guyane

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand par département
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Champ : emploi marchand (c.f. méthodologie).
Source : Insee-Epure.

Mesurer les évolutions de l'emploi salarié marchand

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.

Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :

- des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ;
- des emplois domestiques ;
- des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.

Sont exclus du champ Epure :

- les caisses de congés payés ;
- les établissements de vente à domicile ;
- les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Finalement, le champ étudié « les établissements marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services » représente 50 % des 300 000 emplois des DFA en fin septembre 2011 (hors emplois domestiques et personnel militaire dépendant du Ministère de la Défense).

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.

Pour en savoir plus :

- Emploi salarié - résultats du deuxième trimestre 2016, Informations Rapides n° 233, sept 2016.

